

Le Nord pourvoyeur de l'Armée

La guerre n'a pas trop déprécié la qualité du contingent qu'il fournit, mais il faut permettre aux faibles de se régénérer...

Bientôt commenceront dans la région du Nord les opérations de la révision des jeunes gens de la classe 1922.

La loi du 17 décembre 1921 a stipulé en effet que les Conseils de révision se réuniraient prochainement pour examiner le contingent de cette classe.

Pour les jeunes gens appelés à partir dans le courant de l'année qui va commencer, quelques précisions, concernant cette loi, pourraient bien ne pas être tout à fait dépourvues d'intérêt.

Actuellement, n'est accordé aux jeunes gens nés du 1er juillet au 31 décembre 1902, les jours après au service, les omis et les naturalisés, et le second tour des conscrits nés dans le deuxième semestre de cette même année.

Actuellement, n'est accordé aux jeunes gens nés du 1er juillet au 31 décembre 1902, les jours après au service, les omis et les naturalisés, et le second tour des conscrits nés dans le deuxième semestre de cette même année.

Quant aux étudiants appartenant au premier contingent, la loi leur accorde, pour raison d'études, un sursis de 6 mois qui leur permettra de terminer l'année scolaire en cours.

Ces jeunes gens seront donc, sur leur demande, incorporés en novembre avec le second contingent.

Des sursis renouvelables d'un an sont encore accordés, aux termes de la nouvelle loi, aux commerçants, industriels, étudiants et fils soutiens de famille, qui ne feront la demande, mais en sursis ne confèrent aucune dispense sur la durée du service qui doit être accomplie intégralement.

Les sursis de révision sont accordés, pour raison d'études, un sursis de 6 mois qui leur permettra de terminer l'année scolaire en cours.

La guerre n'a-t-elle pas trop déprécié la jeune génération ? C'est une question que bien des personnes soucieuses de l'avenir de notre région, se posent avec raison.

Les « gars » du Nord sont encore bons

Depuis toujours, en raison de la densité de sa population, notre région a été considérée comme la grande pourvoyeuse de l'armée.

Le Nord fournit à lui seul annuellement 17 000 hommes environ, à toutes les formations de troupe 8 000 gars ou Pas-de-Calais quittent chaque année, sur chantier ou la terre, pour le recrutement.

Sur les 300 000 hommes qui constituent chaque classe, les deux départements septentrionaux fournissent à eux seuls 25 000 hommes environ, soit 1/12 des effectifs sous les drapeaux.

Bien qu'ayant été soumis à toutes les souffrances et privations imaginables durant l'occupation allemande, la plupart des jeunes gens du Nord, sont sortis peut-être affaiblis et anémiques, mais toujours sains de la tourmente.

Les dernières opérations des conseils de révision ont révélé que les 3/4 environ des jeunes gens composant le contingent 1921 étaient aptes au service.

Quant au quart restant, les ajournés étaient des jeunes gens dont l'état de santé était susceptible de s'améliorer par la suite.

Pour envisager que l'arrondissement de Lille, les opérations du recensement de la classe 21 avaient porté sur 7020 jeunes gens.

Parmi ces jeunes gens 4084 ont été reconnus aptes au service armé, 121 au service auxiliaire. On compte en outre 152 enrégimentés volontaires, ce qui portait à 5257 le nombre des hommes incorporés ou à incorporer.

On compte la même année 1020 ajournés pour faiblesse et 243 exemptés.

Les proportions d'honnêtes citoyens dans les différentes catégories étaient donc les suivantes : 75 % du contingent aptes aux services armés et auxiliaires et 25 % d'ajournés et d'exemptés.

Le mystère d'une noyade

Le Lillois, dont le cadavre fut retiré du canal, à Louches, a-t-il été victime d'un assassin ?

Le « Réveil » a relaté, il y a quelques semaines, la disparition de M. Henri Cuvelier, venu de Lille à Bouchain, pour se présenter devant le Conseil cantonal où devait être réglé le compte de guerre.

Parti de Lille le 23 novembre, M. Cuvelier n'avait plus donné de ses nouvelles. On sut qu'il avait été chez des amis à Louches et s'était ensuite rendu à Bouchain. Là, l'on apprit également qu'il avait eu une discussion avec un ouvrier pas très bête, mais de ce pays.

Mercredi, vers 16 heures, on découvrit son cadavre au quai des Mines, à Douchy. Le corps portait des traces suspectes. Le gendarmier, prévenu, se rendit sur les lieux et avisa le Parquet.

M. Duval, médecin, fut désigné par le Parquet pour procéder à l'autopsie, qui fut faite dans l'après-midi de jeudi.

D'après les conclusions de ce praticien, la victime serait tombée à l'eau ou y aurait été jetée vivante.

Au parquet

La brigade mobile de Lille, de concert avec la gendarmerie, s'est rendue à Louches et à Bouchain, pour élucider cette affaire, qui passionne toute la région.

De son côté, M. Chazal, juge d'instruction, a examiné attentivement les renseignements qui lui ont parvenus et il se peut que d'ici peu une arrestation soit opérée.

Quant à nous, nous avons recueilli les nouveaux détails suivants :

Une querelle à l'estaminet

Comme nous le disions plus haut, la disparition de M. Cuvelier remonte au 23 novembre. Ce jour-là, M. Cuvelier, qui avait exercé à Louches la profession d'électricien, déjeunait avec un ami, M. Beque Emilie, facteur des postes, qu'il quitta vers 13 heures 45.

Pendant le dîner, la plus franche camaraderie se cessa de régner et, à quatre heures quinze, M. Cuvelier arriva à Bouchain. Il était en sang frais. Vers 14 h. 30, il pénétra dans le cabaret tenu par Mme Bertin, née Marie Collier, 36 ans, établissement situé sur le quai du Halage. M. Cuvelier commanda un verre de bière.

Dans ce débit, était assis un journaliste connu sous le nom de Charlot et travaillant aux chantiers de Neuville-sur-Escarot. Ce dernier était coiffé d'une casquette, vêtu d'un pantalon de travail et d'une veste en cuir. En voyant entrer M. Cuvelier, qui avait chapeau et pardessus, il se mit à lui adresser des plaisanteries, l'appelant notamment « capitaliste ». M. Cuvelier ne fit point attention aux bonheurs de Charlot.

Celui-ci répliqua, M. Cuvelier ayant bausé des épaules, ce geste ne fit sans doute pas plaisir au journaliste, qui se leva, prit le chapeau du garçon pharmacien, le mit sur sa tête et se contempla dans la glace.

Cette fois, c'en était trop, M. Cuvelier se fâcha et se mit à dire des sottises. Charlot protesta et pour se venger rebassa sur le comptoir la coupe de M. Cuvelier. Ainsi provoqué, M. Cuvelier ramassa sa coupe et la lança dans la direction de Charlot, qui fut légèrement blessé à la tête.

Les deux consommateurs s'empoignèrent et échangèrent plusieurs coups de poing. M. Cuvelier fut le dessous et tomba sur le carreau. Charlot lâcha alors son adversaire, qui quitta précipitamment l'estaminet.

Dehors, le garçon pharmacien fut interpellé en ces termes par celui qui l'avait provoqué : « Viens prendre un verre, fait pas s'en faire ». M. Cuvelier ne répondit pas à ces paroles, il se dirigea vers le centre de la ville, mais il était suivi, à peu de distance, par Charlot.

Deux ivrognes marchaient le long du canal

Un témoin, M. Pierre Girault, charretier, déclara avoir rencontré vers 16 heures deux

Massacre d'enfants un copieux héritage

New-York, 26 décembre. — Un télégramme de Mexico, annonce que près de Santa Anna, des bandits ont enlevé 23 enfants qui faisaient une excursion sous la conduite d'un père. Celui-ci a été tué à mort ainsi que ses enfants qu'il sur-

Le budget au Sénat

« Il faut faire payer l'Allemagne » déclare le Rapporteur

Paris, 26 décembre. — Réuni ce matin, vers 9 heures, sous la présidence de M. Bourgeois, le Sénat a commencé la discussion du budget de 1922, voté par la Chambre.

Le rapporteur général, M. CHERON, préconise la politique d'économie. « Nous sommes inquiets, dit-il, de voir qu'on s'emballe parfois remettre en question les obligations de l'Allemagne vis-à-vis de nous. Nous garantissons la promesse par laquelle le Président du Conseil vient d'affirmer à la Chambre qu'il n'en sera rien. Le Parlement, en exprimant son opinion unanime à ce sujet, donnera une autorité plus grande au Gouvernement ».

Au sujet des obligations de l'Allemagne, nous prenons acte des déclarations de M. Briand, affirmant qu'elles ne seront pas remises en question.

D'autre part, en ce qui concerne notre politique financière, et nous continuons à emprunter, nous aurons en 1920 un total de 480 milliards de dettes, dont il faudra déduire notre créance, en admettant qu'elle soit recouvrée.

Par ailleurs, les intérêts de la dette publique risquent d'absorber la totalité des disponibilités du budget. Il n'y a que deux remèdes : renoncer à la politique d'emprunts et faire payer l'Allemagne.

Arrivant au budget de 1922 M. Chéron déclare que le projet de budget est satisfaisant. Il conclut en affirmant à nouveau la nécessité de faire payer l'Allemagne.

M. Doumer est optimiste

M. DOUMER, ministre des Finances, explique que dans la situation présente, le Parlement se résout à deux raisons à accepter le budget, le seul moyen d'équilibrer le budget est de comprimer les dépenses.

« La situation financière ajoute-t-il, ne doit pas inspirer un pessimisme exagéré. Notre dette extérieure ne se chiffre guère qu'à 290 milliards. En continuant une sage politique financière, notre situation ne tardera pas à s'améliorer ».

Intervention de M. Debierre

M. DEBIERRE invoque l'exemple de l'Amérique, où on a réussi à économiser deux milliards de dollars sur le budget. « Il y a chez nous des services inutiles, ceux de la marine et de la marine. L'Allemagne paiera, nous dit-on, mais quand ? En attendant, nous faisons l'avance ».

M. CHERON. — Nous avons déjà fait 60 milliards d'avance sur les sommes que l'Allemagne nous doit. Si l'accord de mai est maintenu, ces 60 millions sont perdus, il faut qu'on se sache.

Nous avons aussi trop de troupes aux colonies, poursuit M. DEBIERRE, trop d'employés militaires ou civils au ministère de la guerre, trop d'officiers dans les états-majors de cavalerie et dans la marine.

Vote du budget des Finances

La discussion générale est close et les cinquante premiers chapitres du budget des Finances sont successivement adoptés.

Levée à midi, la séance est reprise à deux heures. On adopte les derniers chapitres du budget des Finances, le budget des Monnaies et celui de l'Imprimerie Nationale.

Besogne rapide

Après une courte discussion, le Sénat adopte les budgets de la Justice, des Services pénitentiaires et de la Légion d'honneur.

Le budget de l'Intérieur amène quelques observations, mais finalement les divers chapitres sont également adoptés, tels qu'ils ont été votés par la Chambre.

La séance est levée à 10 heures et la suite de la discussion du budget de 1922 renvoyée à mardi matin.

Arrestation d'un assassin

Le Nord pourvoyeur de l'Armée

La guerre n'a pas trop déprécié la qualité du contingent qu'il fournit, mais il faut permettre aux faibles de se régénérer...

Bientôt commenceront dans la région du Nord les opérations de la révision des jeunes gens de la classe 1922.

La loi du 17 décembre 1921 a stipulé en effet que les Conseils de révision se réuniraient prochainement pour examiner le contingent de cette classe.

Pour les jeunes gens appelés à partir dans le courant de l'année qui va commencer, quelques précisions, concernant cette loi, pourraient bien ne pas être tout à fait dépourvues d'intérêt.

Actuellement, n'est accordé aux jeunes gens nés du 1er juillet au 31 décembre 1902, les jours après au service, les omis et les naturalisés, et le second tour des conscrits nés dans le deuxième semestre de cette même année.

Actuellement, n'est accordé aux jeunes gens nés du 1er juillet au 31 décembre 1902, les jours après au service, les omis et les naturalisés, et le second tour des conscrits nés dans le deuxième semestre de cette même année.

Quant aux étudiants appartenant au premier contingent, la loi leur accorde, pour raison d'études, un sursis de 6 mois qui leur permettra de terminer l'année scolaire en cours.

Ces jeunes gens seront donc, sur leur demande, incorporés en novembre avec le second contingent.

Des sursis renouvelables d'un an sont encore accordés, aux termes de la nouvelle loi, aux commerçants, industriels, étudiants et fils soutiens de famille, qui ne feront la demande, mais en sursis ne confèrent aucune dispense sur la durée du service qui doit être accomplie intégralement.

Les sursis de révision sont accordés, pour raison d'études, un sursis de 6 mois qui leur permettra de terminer l'année scolaire en cours.

La guerre n'a-t-elle pas trop déprécié la jeune génération ? C'est une question que bien des personnes soucieuses de l'avenir de notre région, se posent avec raison.

Les « gars » du Nord sont encore bons

Depuis toujours, en raison de la densité de sa population, notre région a été considérée comme la grande pourvoyeuse de l'armée.

Le Nord fournit à lui seul annuellement 17 000 hommes environ, à toutes les formations de troupe 8 000 gars ou Pas-de-Calais quittent chaque année, sur chantier ou la terre, pour le recrutement.

Sur les 300 000 hommes qui constituent chaque classe, les deux départements septentrionaux fournissent à eux seuls 25 000 hommes environ, soit 1/12 des effectifs sous les drapeaux.

Bien qu'ayant été soumis à toutes les souffrances et privations imaginables durant l'occupation allemande, la plupart des jeunes gens du Nord, sont sortis peut-être affaiblis et anémiques, mais toujours sains de la tourmente.

Les dernières opérations des conseils de révision ont révélé que les 3/4 environ des jeunes gens composant le contingent 1921 étaient aptes au service.

Quant au quart restant, les ajournés étaient des jeunes gens dont l'état de santé était susceptible de s'améliorer par la suite.

Pour envisager que l'arrondissement de Lille, les opérations du recensement de la classe 21 avaient porté sur 7020 jeunes gens.

Parmi ces jeunes gens 4084 ont été reconnus aptes au service armé, 121 au service auxiliaire. On compte en outre 152 enrégimentés volontaires, ce qui portait à 5257 le nombre des hommes incorporés ou à incorporer.

On compte la même année 1020 ajournés pour faiblesse et 243 exemptés.

Les proportions d'honnêtes citoyens dans les différentes catégories étaient donc les suivantes : 75 % du contingent aptes aux services armés et auxiliaires et 25 % d'ajournés et d'exemptés.

Le Nord pourvoyeur de l'Armée

La guerre n'a pas trop déprécié la qualité du contingent qu'il fournit, mais il faut permettre aux faibles de se régénérer...

Bientôt commenceront dans la région du Nord les opérations de la révision des jeunes gens de la classe 1922.

La loi du 17 décembre 1921 a stipulé en effet que les Conseils de révision se réuniraient prochainement pour examiner le contingent de cette classe.

Pour les jeunes gens appelés à partir dans le courant de l'année qui va commencer, quelques précisions, concernant cette loi, pourraient bien ne pas être tout à fait dépourvues d'intérêt.

Actuellement, n'est accordé aux jeunes gens nés du 1er juillet au 31 décembre 1902, les jours après au service, les omis et les naturalisés, et le second tour des conscrits nés dans le deuxième semestre de cette même année.

Actuellement, n'est accordé aux jeunes gens nés du 1er juillet au 31 décembre 1902, les jours après au service, les omis et les naturalisés, et le second tour des conscrits nés dans le deuxième semestre de cette même année.

Quant aux étudiants appartenant au premier contingent, la loi leur accorde, pour raison d'études, un sursis de 6 mois qui leur permettra de terminer l'année scolaire en cours.

Ces jeunes gens seront donc, sur leur demande, incorporés en novembre avec le second contingent.

Des sursis renouvelables d'un an sont encore accordés, aux termes de la nouvelle loi, aux commerçants, industriels, étudiants et fils soutiens de famille, qui ne feront la demande, mais en sursis ne confèrent aucune dispense sur la durée du service qui doit être accomplie intégralement.

Les sursis de révision sont accordés, pour raison d'études, un sursis de 6 mois qui leur permettra de terminer l'année scolaire en cours.

La guerre n'a-t-elle pas trop déprécié la jeune génération ? C'est une question que bien des personnes soucieuses de l'avenir de notre région, se posent avec raison.

Les « gars » du Nord sont encore bons

Depuis toujours, en raison de la densité de sa population, notre région a été considérée comme la grande pourvoyeuse de l'armée.

Le Nord fournit à lui seul annuellement 17 000 hommes environ, à toutes les formations de troupe 8 000 gars ou Pas-de-Calais quittent chaque année, sur chantier ou la terre, pour le recrutement.

Sur les 300 000 hommes qui constituent chaque classe, les deux départements septentrionaux fournissent à eux seuls 25 000 hommes environ, soit 1/12 des effectifs sous les drapeaux.

Bien qu'ayant été soumis à toutes les souffrances et privations imaginables durant l'occupation allemande, la plupart des jeunes gens du Nord, sont sortis peut-être affaiblis et anémiques, mais toujours sains de la tourmente.

Les dernières opérations des conseils de révision ont révélé que les 3/4 environ des jeunes gens composant le contingent 1921 étaient aptes au service.

Quant au quart restant, les ajournés étaient des jeunes gens dont l'état de santé était susceptible de s'améliorer par la suite.

Pour envisager que l'arrondissement de Lille, les opérations du recensement de la classe 21 avaient porté sur 7020 jeunes gens.

Parmi ces jeunes gens 4084 ont été reconnus aptes au service armé, 121 au service auxiliaire. On compte en outre 152 enrégimentés volontaires, ce qui portait à 5257 le nombre des hommes incorporés ou à incorporer.

On compte la même année 1020 ajournés pour faiblesse et 243 exemptés.

Les proportions d'honnêtes citoyens dans les différentes catégories étaient donc les suivantes : 75 % du contingent aptes aux services armés et auxiliaires et 25 % d'ajournés et d'exemptés.

Le Nord pourvoyeur de l'Armée

La guerre n'a pas trop déprécié la qualité du contingent qu'il fournit, mais il faut permettre aux faibles de se régénérer...

Bientôt commenceront dans la région du Nord les opérations de la révision des jeunes gens de la classe 1922.

La loi du 17 décembre 1921 a stipulé en effet que les Conseils de révision se réuniraient prochainement pour examiner le contingent de cette classe.

Pour les jeunes gens appelés à partir dans le courant de l'année qui va commencer, quelques précisions, concernant cette loi, pourraient bien ne pas être tout à fait dépourvues d'intérêt.

Actuellement, n'est accordé aux jeunes gens nés du 1er juillet au 31 décembre 1902, les jours après au service, les omis et les naturalisés, et le second tour des conscrits nés dans le deuxième semestre de cette même année.

Actuellement, n'est accordé aux jeunes gens nés du 1er juillet au 31 décembre 1902, les jours après au service, les omis et les naturalisés, et le second tour des conscrits nés dans le deuxième semestre de cette même année.

Quant aux étudiants appartenant au premier contingent, la loi leur accorde, pour raison d'études, un sursis de 6 mois qui leur permettra de terminer l'année scolaire en cours.

Ces jeunes gens seront donc, sur leur demande, incorporés en novembre avec le second contingent.

Des sursis renouvelables d'un an sont encore accordés, aux termes de la nouvelle loi, aux commerçants, industriels, étudiants et fils soutiens de famille, qui ne feront la demande, mais en sursis ne confèrent aucune dispense sur la durée du service qui doit être accomplie intégralement.

Les sursis de révision sont accordés, pour raison d'études, un sursis de 6 mois qui leur permettra de terminer l'année scolaire en cours.

La guerre n'a-t-elle pas trop déprécié la jeune génération ? C'est une question que bien des personnes soucieuses de l'avenir de notre région, se posent avec raison.

Les « gars » du Nord sont encore bons

Depuis toujours, en raison de la densité de sa population, notre région a été considérée comme la grande pourvoyeuse de l'armée.

Le Nord fournit à lui seul annuellement 17 000 hommes environ, à toutes les formations de troupe 8 000 gars ou Pas-de-Calais quittent chaque année, sur chantier ou la terre, pour le recrutement.

Sur les 300 000 hommes qui constituent chaque classe, les deux départements septentrionaux fournissent à eux seuls 25 000 hommes environ, soit 1/12 des effectifs sous les drapeaux.

Bien qu'ayant été soumis à toutes les souffrances et privations imaginables durant l'occupation allemande, la plupart des jeunes gens du Nord, sont sortis peut-être affaiblis et anémiques, mais toujours sains de la tourmente.

Les dernières opérations des conseils de révision ont révélé que les 3/4 environ des jeunes gens composant le contingent 1921 étaient aptes au service.

Quant au quart restant, les ajournés étaient des jeunes gens dont l'état de santé était susceptible de s'améliorer par la suite.

Pour envisager que l'arrondissement de Lille, les opérations du recensement de la classe 21 avaient porté sur 7020 jeunes gens.

Parmi ces jeunes gens 4084 ont été reconnus aptes au service armé, 121 au service auxiliaire. On compte en outre 152 enrégimentés volontaires, ce qui portait à 5257 le nombre des hommes incorporés ou à incorporer.

On compte la même année 1020 ajournés pour faiblesse et 243 exemptés.

Les proportions d'honnêtes citoyens dans les différentes catégories étaient donc les suivantes : 75 % du contingent aptes aux services armés et auxiliaires et 25 % d'ajournés et d'exemptés.

La Fille sans Nom

GRAND ROMAN DRAMATIQUE par Charles MEROUVEL

Il attendait pas la réponse, s'engagea dans un long couloir sombre, regarda un escalier tournant, reprit un autre couloir et parvint enfin auprès d'une porte capitonnée de maroquin vert et plus difficile à trouver que celle des directeurs du « Times » ou du « Standard », des nababs qui savent se protéger contre les visites importunes. Là, il toucha un timbre.

La porte s'ouvrit d'elle-même, comme dans une fêlée.

Le petit homme entra dans un vaste salon richement meublé, avec cette nuance de sévérité qui est le cachet particulier de la maison.

A son aspect, un gentleman d'une soixantaine d'années, très vert, au teint clair des Anglais gravés de succulents rosbœufs de Durham et de coquelottes de southdowns et de dishley, additionnées de culottes de porc frais, dotées de bien en chair, parut se dériter.

Ce gentleman était plus respectable encore que la maison.

Se mit à table, d'un pasteur protestant.

Impossible de rêver un clergyman plus honorable d'apparence.

« C'est vous, Brécheux dit-il en s'apercevant, donnez-vous donc la peine de vous associer, Enchanté de vous voir !

Et aussitôt, comme le temps est de l'argent, il aborda son sujet :

— L'affaire est fixée ?

— A huitaine, monsieur Templeton.

— C'est parfait. En principe, Burlett et moi, nous n'avons pas de goût pour ces opérations... personnelles... On l'entreprend à cause de vous.

— Elle sera excellente.

— Je n'en doute pas... Mais qu'est-ce que nous faisons, nous ? Rien que de très innocents. Nous achetons les résultats d'un procès exécuté. C'est simple, correct et j'ose le dire, légal...

— Je le sais, monsieur Templeton.

— Parlez-moi de ce Rosen... Un Juif ?

— De France, tout court.

— Très fort, ces gens-là... Voyez ce qu'il a amassé ! Quelle activité !... C'est presque du génie. Vous êtes sûr du chiffre ?

— Trois millions de diamants environ.

— C'est incroyable !... On les estimera... largement... Vous aurez votre part... Nous avons dit ?

— Quarante pour cent !

— C'est trop, c'est trop, mais nous n'avons qu'une parole...

— La bonne heure !

— Loyauté absolue ! C'est ce qui fait notre force !

— On entendit un petit gloussement dans le salon.

L'honorable Templeton ouvrit la bouche et donna des signes non équivoques de satisfaction.

La perspective des trois millions de diamants l'avait considérablement.

Brécheux fut affrayé de ses longues dents mais il ne perdit point le respect.

— Vous êtes toujours content de Will ?

— Oui, toujours.

— Parfaitement.

— Un bon sujet, Goddam ! Il aurait pu se charger de ce Rosen...

— Nous en aurons besoin plus tard... Il ne faut pas le compromettre.

— Et Rosen, le bon vieux timbre, une petite dérobée s'entendrait.

Un employé aux cheveux couleur poil de chèvre se montra.

— Prévenez Tom Childs, ordonne le maître document, ce soir même !

Le valet s'inclina et sortit.

— Tom Childs est un gentleman distingué mais prodigue, dit Templeton. Toujours à sec... les entreprises les plus hasardeuses ne lui dépassent pas pourvu qu'il y ait au bout un billet de cinq cents livres. Ce sont des frais à déduire du bénéfice. Fort comme un diable, mais il n'a pas de goût, comme un diable, mais il n'a pas de goût, comme un diable, mais il n'a pas de goût.

— Taille ordinaire.

— Robuste ?

— Médiocrement.

— Les notes portent qu'il vit seul ?

— Vieux garçon.

— Avez-vous ?

— Comme un rat.

— C'est le moyen d'être riche. Quand faut-il vous expédier le gentleman ?

— Le vingt-quatre au soir.

— L'« Albatros » le conduira au Havre et le ramènera avec soi-même. On peut lui confier ce que l'on veut. Il n'y a pas d'être plus sûr que lui. Tous nos employés lui ressemblent. Probité scrupuleuse, c'est la devise de la maison.

— C'est admirable, déclara Brécheux.

— Confiance réciproque, voilà notre force.

Vous ne redoutez pas quelque surprise, demanda le petit homme, une trahison ?

Templeton haussa les épaules.

— Nullement.

— Si par hasard un de vos... employés... était arrêté en France ?

— Oh, serait-il mal ?

— C'est possible ?

— Après ?

— J'ai un bagne ?

— Ils peuvent compter sur nous et le savent. On les tirerait d'embaras. La vraie puissance du monde, la voilà.

Templeton montra d'un geste noble un gros carnet qui portait ce mot : Obéissance.

— Et avec un sourire plein de la sérénité du juste, il déclara :

— C'est la chef des consciences et celle des prisons... la chef d'or. Nous l'avons !

— Amen ! murmura Brécheux renversé par le flegme de ce vénérable coquin.

— Voyez-vous, mon bon, reprit l'ancien solliciteur, la vie est une mer comme une autre. Il faut savoir naviguer... Tout est là. Et l'autre affaire ?

— Le mariage ?

— Oh en sommes-nous ?

— Pierre Brécheux eut un petit rire silencieux et hochant, un rire de gnome qui va jeter un sort.

— Ça marche, dit-il, ça marche, digne maître ! Juan est un garçon superbe, un de ces beaux millions dont les demoiselles raffolent... il a une langue qui rendrait des points à celles des jeunes premiers de Drury Lane ou de Covent Garden. Il n'y en a pas comme lui pour roucouler la romance à madame !

— La jeune fille en est éprise ?

— A fond... Les tourtereaux ont échangé des serments... C'est une idylle, révérend monsieur Templeton, une idylle touchante.

— Grosse fortune ?

— On évalue les espérances à huit ou dix millions...

— Et le présent ? demanda Templeton avec sa gravité douce.

— Le présent, c'est-à-dire la dot ?... Un million au moins... deux sans doute...

— En espèces ?

— C'est presumable ou en titres faciles à négocier.

— Quand serez-vous fixé ?

— Très prochainement.

— Bien. Le conseiller n'a pas de soupçon ?

— Aucun. D'où lui viendrait-il ? Juan Rodriguez a la tournure d'un prince et passe pour un fils de famille quatre ou cinq fois millionnaire.

— Grâce à nous, observa finement Templeton. Le mariage fait quel parti complet-il prendra ? Se ranger, vivre en bourgeois ?

Pierre Brécheux fit un geste d'incertitude.

— Dans tous les cas, dit-il, il vous versera la moitié de la dot, selon nos conventions. Mais il n'aima pas la future.

— Elle a donc quelques défauts ?

— Je n'en connais pas. Charmante au contraire, mais vous savez...

Le solliciteur eut un nouvel accès de gaieté.

— Oui, fit-il. L'Amour est un petit Dieu capricieux qui se plaît à faire des siennes. Et représentant sa gravité de dergyman au préche :

— Nous avons confiance en vous, cher monsieur Brécheux, dit-il, Burlett se répétait encore ce matin en parlant de vous :

« Ce diable de Normand... Vous êtes Normand... »

— Je m'en fais gloire, révérend monsieur.

— Burlett me disait donc : — Ce diable de Normand a des idées qui valent de l'or. Je suis de son avis, tout à fait de son avis, oui, en vérité ! Vous êtes un homme précieux. Si votre jeune disciple se retire après fortune faite, vous aurez toujours votre